

ce projet. Sans eux rien n'eût été possible. Résultat, une superbe édition brochée, glacée, 94 pages de textes et photos, d'une grande richesse iconographique, tirée à 900 exemplaires grâce à l'investissement de l'AAM, la contribution des 3 commanditaires précités... et l'imprimerie avec ses personnels à Trappes, sans oublier Météo-France.

Bien que portant le n°11 des Éditions Spéciales d'Arc En Ciel, il s'agit bel et bien du tout premier véritable ouvrage à mettre au crédit de l'AAM (que les auteurs des 10 autres « éd.spé » nous l'accordent).

Chaque adhérent de l'AAM a reçu un exemplaire de l'ouvrage tout comme les partenaires commerciaux – mairies de Guipavas, de Gouesnou et la CCI – leurs commandes respectives.

Cerise sur le gâteau, il est accessible au grand public, en vente sur le site de l'AAM, mais aussi à Brest, au centre culturel Leclerc, à la grande librairie de la rue de Siam Dialogues et à celle d'Océanopolis, tous lieux où il se vend bien. Et croyez le, s'enchaînent en terre brestoise les sollicitations, radio, télé, journaux, conférence !

Bien né disions-nous. Oui porté par un bon vent.... d'Ouest évidemment ! Souhaitons belle vie à l'Histoire de la Météorologie en Finistère en espérant que la fratrie s'agrandisse, c'est une mission pour l'AAM et une nécessité pour la Mémoire à la météo.

Que cet exemple donne des idées à d'autres unités, un vœu pour 2015.

Car si "Un long avenir demande un long passé" comme l'écrit en préface Jean-Louis Plazy président de l'AAM, je citerais à nouveau P.J Hélias, un Breton c'est de circonstance, et pourquoi pas en période de "vaches maigres" "Le passé, c'est notre garde manger". Quel appétit ces Brestois !

JEAN-PAUL BÉNEC'H
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL OUEST

NB : l'ouvrage est disponible en ligne sur le site de l'A.A.M. : www.anciensmeteos.info



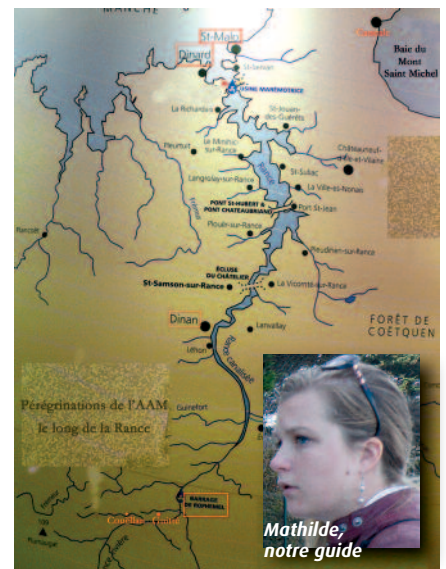
Le groupe de l'AAM devant Saint-Malo.

Séjour associé à l'assemblée générale de l'AAM à Guitté (Côtes d'Armor)

La Bretagne n'avait pas encore eu l'occasion de recevoir l'AAM. C'est chose faite avec l'assemblée générale 2014. Les 70 participants se sont retrouvés au village vacances de Ker Al Lann, à Guitté, entre Rennes et Dinan, pour un séjour bien agréable du 23 au 26 septembre 2014 (voir carte du séjour).

Le mardi 23 a commencé par un jeu de piste : découvrir, parmi les arbres, son gîte ou sa chambre. Quelques zigzags plus tard dans ce véritable petit village de Korrigans, nous "emménageons" et trouvons, sur une étagère, une boîte de crêpes dentelle intitulées "Gavottes". Serait-ce un petit korrigan qui l'aurait déposée là ? Ayant ainsi pris pied dans ce pays de légendes, les adhérents se sont ensuite rendus, comme il se doit, à l'Assemblée Générale de l'association (dont le lecteur a pu lire le compte-rendu dans l'AEC n°175).

Pendant ce temps, les conjointes ont été conviées à parcourir le petit château de Couëllan (Coue=bois, Lan=manoir), sous la houlette de sa châtelaine, personnage haut en couleur et au franc-parler (photo 1). Ici, fi de la grande histoire,



c'est du passé du lieu dont il a été question, des familles qui, depuis le XIV^e siècle, en ont hanté les murs, ceux que nous voyons ou ceux qui ont disparu. Seront ainsi évoqués les arbres séculaires du parc, comme les chênes et le hêtre pourpre, l'architecture du bâtiment, innovante pour l'époque car séparant hommes et animaux, les différents noms des propriétaires en raison de successions par les filles, les conversions de la religion catholique à protestante par mesure de prudence, et, surtout, une lignée de personnages, en particulier de femmes, au caractère bien trempé ...

En fin de journée, tout le monde s'est réuni pour, selon la coutume après clôture de l'AG, partager un apéritif suivi du dîner de gala. La soirée s'est poursuivie en gaîté par un concert de variété animé par un chanteur local. Avec humour et gen-



Photo 1 : Château de Couellan.

Photo 2 : le groupe dans le parc Ker Al Lann.

Photo 3 : maisons aux toits végétalisés.

Photo 4 : le site mégalithique de Lampouy.

tillesse, cet artiste a su conquérir un public dont la journée pourtant, avait été, pour certains, bien longue

Le lendemain matin, une animatrice du centre nous a fait parcourir notre village de vacances Ker Al Lann (photo 2). Le vaste parc offre différentes attractions familiales : petite ferme, accrobranches, terrains de jeux divers. Situé dans une courbe du lac poissonneux de Rophemel, ce site naturel protégé a pu voir la construction de cet ensemble grâce à ses toits végétalisés (photo 3) qui le rendent invisible d'avion (... mais, pourtant pas sans incidence écologique !). La Rance, un petit ruisseau qui se faufile dans les sous-bois à travers les chaos granitiques (*guenroc* : pierre très dure, qu'on ne peut casser), forme ici un lac en raison du barrage de Rophemel réalisé en amont dans les années 40. Grand fournisseur d'énergie dans ses premières années, celui-ci a subi par la suite une trop forte concurrence de la part de l'usine marémotrice. Il a encore, toutefois, une fonction très utile de réservoir d'eau pour la région de Rennes. À noter que toute la vallée de la Rance était autrefois bordée de moulins à foulon et réputée pour son lin et ses toiles (dont on nous parlera de l'utilisation et du commerce les jours suivants). Au XIX^e siècle, lors de la révolution industrielle, ces moulins ont été convertis en moulins à blé. À quelques pas du village, le site mégalithique de Lampouy (photo 4), qui présente plusieurs séries d'alignements de



Photo 5 : rue de l'Horloge à Dinand.

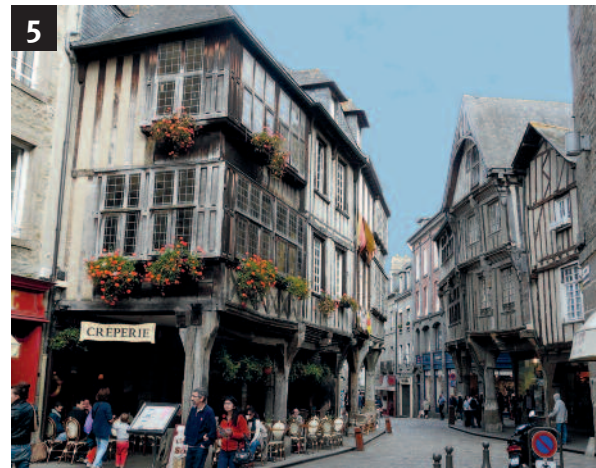
Photo 6 : rue de Jerzoual à Dinan.

gros blocs de granit, menhirs encore dressés ou couchés, a été parcouru par quelques-uns d'entre nous.

Cette balade en forêt ayant creusé les estomacs, le festin maritime qui nous attendait a été apprécié. Puis, départ en car, enfin, si l'on peut dire ; tous nos dé-

placements seront effectués dans des bus citadins dont nous allons essayer d'oublier l'inconfort en regardant le paysage ! Donc, direction Dinan, pour une visite guidée de sa cité médiévale. La ville, érigée sur une colline dominant la Rance, a toujours été, à travers les âges, un haut lieu du commerce. Au XIII^e siècle, elle ne comptait pas moins de trois champs de foire et 1200 tisserands qui produisaient notamment des toiles de lin utilisées pour les voiles des navires. Si elle a subi des incendies au cours de l'histoire, elle n'a été, en revanche, que peu détruite au cours de la 2^e guerre mondiale. Ainsi, les ruelles de ses vieux quartiers sont bordées de maisons à colombages authentiques, style qui, initié au Moyen Age, s'est poursuivi jusqu'au XIX^e. Tout y est conçu pour le commerce : arcades et porches pour les échoppes, portes à l'étage pour la livraison des marchandises, volets se levant vers le haut pour dégager un étal, ...

Notre visite piétonne a débuté place des Cordeliers, face à l'office de tourisme établi dans une maison de maître datant du XVII^e et remarquablement restaurée. Nous avons poursuivi par la rue de l'Horloge (photo 5), la Tour du Guet et débouché rue du Jerzoual (photo 6). Ce



raidillon pavé mène au chemin de halage (87m de dénivélé). Si nous nous sommes contentés d'en descendre la première partie, les anciens, eux, le remontaient, dans sa totalité, depuis la Rance, avec leurs charrettes à bras chargées de marchandises ! Tout est si bien conservé que l'on s'attend à en voir surgir un au coin de la ruelle !

La ville est également célèbre pour sa ceinture de 2700 m de remparts dont nous parcourons quelques mètres, et pour sa basilique St Sauveur. Ce monument, initié en 1112, conserve son élégance malgré une architecture pour le moins anarchique : une forme en cœur rayonnant comportant 12 chapelles, une nef romane, une façade latérale gothique et l'autre romane, un autel baroque et une iconographie byzantine ! En outre, fait important, la basilique abrite une urne contenant le cœur de Du Guesclin, héros de la ville : en 1357, lors de la guerre de succession du duché de Bretagne, il a, avec son frère Olivier, défendu avec succès la ville assiégée par les troupes anglaises.

De nos jours, le port (photos 6 bis et ter) a perdu de son importance avec la construction d'un viaduc routier en 1852 et l'arrivée du chemin de fer en 1879 ; la vie de la cité repose désormais sur le tourisme, dont nous avons pu mesurer l'affluence un simple jour de semaine.

Notre journée se clôt, après une sympathique soirée folklorique, par une nuit sylvestre, bercés au chant des oiseaux. Le lendemain, départ vers Dinard où

notre "car" nous dépose devant la plage. Avant 1830, ce n'était ici qu'un petit village sans importance, mais, au XIX^e, les Anglais sont arrivés, incités par le paysage et la douceur du climat local. La ville voit alors se construire de nombreuses demeures cossues (photo 7) et se transforme peu à peu en destination de villégiature, particulièrement prisée par les Britanniques attirés par les supposés effets thérapeutiques des bains de mer. La mode consiste en effet à "prendre les eaux", soit un bain de mer à 10° suivi d'un bain chaud en établissement ! Dans les années 1880, Dinard est la première station balnéaire de France, la "Perle de la Côte d'Émeraude". Une population cosmopolite se mélange ensuite à la colonie anglaise des débuts. Dinard réunit alors aristocrates, personnalités politiques, intellectuels et artistes dans les hôtels les plus luxueux et dans son Casino. Parmi eux, Pablo Picasso qui a peint



Photo 7 : maisons bourgeoises à Dinard.

ici sa série de tableaux : "les Baigneuses". Cet apport de richesses mène Dinard à la pointe de la modernité : eau courante, électricité et lignes téléphoniques sont un confort très rare pour l'époque. Tout ce beau monde émigrera cependant à Biarritz lorsque les congés payés attireront à la mer une autre population ...

Une promenade sur le sentier des douaniers, nous permet de contempler un certain nombre de ces immenses villas à l'architecture complètement folle et libre ; styles gothique, roman, Napoléon III, Belle Époque, haussmannien, ... se côtoient sans souci. Un chapelet de petites îles parsèment la baie. Sur l'une, des fortifications Vauban. Au loin, St Malo. La lumière d'un magnifique soleil du matin illumine l'écume de la mer et les feuilles des arbres accrochés à la falaise ; les villas se réfléchissent sur l'eau. Le spectacle est magique.

Nous insistons pour faire une étape à l'usine marémotrice bien que notre guide nous certifie l'absence d'intérêt d'une telle visite ! En effet, si le site, prouesse technologique des années 1960, est célèbre pour le principe mis en œuvre (utilisation de l'énergie gratuite fournie par le mouvement des eaux lors des marées), le visiteur ne peut en voir qu'un grand couloir technique (photo 8), une maquette de turbine et des panneaux (il est vrai très pédago-



Photo 6 ter : viaduc routier.

Photo 6 bis : le port.



Photo 8 : tunnel technique à l'usine marémotrice de la Rance.



giques) ; à l'extérieur, son écluse et le grand pont levant horizontal nécessaires au fonctionnement du port. Mais, nous ne nous serions pas arrêtés, nous l'aurions regretté !

Nous gagnons St Malo, toute proche. Le car nous dépose aux pieds de son énorme château (photo 9), actuel siège de la Mairie, construit en 1475 par François II, père de Anne de Bretagne ; cette dernière a fait, quant à elle, construire en 1501 la tour Quiquengrogne ainsi nommée car elle aurait été édifée contre la volonté des Malouins. Au cours de son histoire, la position stratégique du port (toujours très actif à ce jour, tant en import-export qu'en transport de voyageurs) a été une longue source de conflits avec la Bretagne et le royaume de France. La ville, rattachée à la France de 1395 à 1415, restituée au duc de Bretagne de 1415 à 1488, à nouveau intégrée à la France en 1488, a été déclarée république indépendante de 1590 à 1594 pour revenir finalement dans le giron des rois de France. Voilà pourquoi, ici, les habitants ne se disent, ni bretons, ni français ... mais Maloins !

C'est par la découverte des Amériques et le développement des échanges commerciaux avec les Indes que Saint-Malo prend son envol économique. Les armateurs deviennent plus nombreux et de grands aventuriers font la renommée de la ville. Jacques Cartier découvre et explore le Canada, les corsaires harcèlent les marines marchandes et militaires ennemies. Parmi eux, Duguay-Trouin, puis un peu plus tard Surcouf (photo 10). D'autres s'illustrent dans les sciences, tel Maupertuis, ou dans les lettres et la politique comme Chateaubriand. Ainsi,

au cours de notre tour des remparts (photo 11), nous avons rencontré les statues de ces différents personnages emblématiques (dont notre guide n'a pas manqué de nous commenter les légendes et/ou les exploits qui leur sont associés). Nous avons aussi aperçu la tombe



de Chateaubriand sur l'île proche du Grand Bé et, bien sûr, encore une citadelle Vauban, le Fort National, sur une autre petite île proche (photo 12).

Au retour, notre dîner s'est terminé par une bonne crise de fous rires. En effet, il nous a été proposé de faire cuire nous-mêmes nos crêpes, avant d'y répandre le caramel au beurre salé ; la forme, pour le moins peu conventionnelle de nos réalisations, a montré notre absence cruelle de technique ! Puis, au cours de cette soirée, la dernière pour une moitié d'entre nous, notre animatrice a développé ses talents de conteuse. Cela fut un grand plaisir de l'écouter nous mettre en scène, avec beaucoup de talent, quelques-unes des si célèbres légendes de Brocéliande.

Le lendemain, après les adieux aux partants, notre riche programme nous proposait une ultime belle excursion. Le groupe restant a ainsi retrouvé "son car" pour se rendre au Mont St Michel ; la route est plus longue, et donc les cahots et les virages encore plus nombreux ... Nous faisons étape à Cancale, charmante petite bourgade de bord de mer, réputée, depuis les temps anciens, pour ses huîtres plates sauvages issues de bancs naturels existant en eau profonde ; le village a été fournisseur officiel du Roi. Depuis 1950, Cancale se consacre davantage aux huîtres creuses d'élevage. Un apéritif composé d'une assiette d'huîtres (dont le rite est ici de jeter la coquille vide, par-dessus son épaule, dans la mer) et d'un petit verre de vin blanc, le tout consommé, debout, sur la jetée de la cale de l'Épi et dans le soleil du matin, a constitué un divertissement bien agréable (photo 13). Si l'ostréiculture est la principale activité de Cancale, le village est aussi un point de départ de pêche

Photo 9 : château de St-Malo.

Photo 10 : Remparts de St-Malo ; Statue de Surcouf.

Photo 11 : remparts de St-Malo.

Photo 12 : Une fortification de Vauban devant St-Malo.

Photo 13 : dégustation d'huîtres à Cancale.



hauturière, le lieu de cultures maraîchères (choux-fleurs notamment), et ... un site très apprécié par les peintres.

Pour le déjeuner, nous faisons un arrêt à Viviers-sur-Mer, centre de l'élevage des moules de la baie du Mont Saint-Michel (plus de 10 % de la production française). La mytiliculture, contrairement à la conchyliculture (culture de l'huître) est d'apparition récente (1954) ; elle résulte du transfert du savoir-faire de mytiliculteurs issus de Charente qui ont apporté la technique de l'élevage sur bouchots et initié l'importation du naissain depuis la côte Atlantique ; en effet, les moules ne se reproduisent pas dans la baie. Dans le restaurant qui nous accueille, la longue attente des plats nous a permis d'observer au loin, ce mur de "bouchots" (300 000 pieux) sur lesquels se fixent les coquillages et le passage de ces curieux véhicules métalliques, barges amphibies utilisées par les ostréiculteurs pour se rendre dans leurs parcs et s'y déplacer à marée montante (photo 14).

Ensuite, dès notre descente de car, le Mont s'impose à nous, majestueux ; en son sommet, l'Archange St Michel resplendit dans le soleil (photo 15). Nous empruntons un car-navette qui circule désormais sur une passerelle montée sur des pilotis laissant passer librement les eaux. Entamant notre laborieuse ascension, nous faisons quelques haltes et observons l'immensité alentour. C'est marée basse : un avantage pour mieux appréhender l'espace et les méandres du *Couesnon* (photo 16) ainsi que les titanesques travaux entrepris afin de contrer l'ensablement du site ; le retrait des eaux est aussi une opportunité offerte à de nombreux groupes d'élèves pour traverser la baie à pied avec leur

professeur et prendre conscience de la vulnérabilité des lieux, si imposants soient-ils.

Il n'est pas question ici de reprendre l'histoire de ce lieu de culte érigé en 708 par le moine Aubert et classé au patrimoine mondial par l'Unesco. D'abord petit ermitage, puis base d'une grandiose abbaye, il est un lieu de pèlerinage depuis le Moyen Age. Le monument, surnommé "la Merveille", dont l'architecture est d'une grande complexité du fait des contraintes topographiques auxquelles il faut ajouter les contraintes monastiques (photo 17), a pu être construit grâce aux richesses apportées par les pèlerins. Il est en permanente restauration. Son immense bibliothèque renferme des trésors, en particulier, de magni-

fiques enluminures.

Entourant l'édifice sur les flancs du rocher qui constitue sa base, une petite ville s'est édifiée progressivement avec la venue de pèlerins de plus en plus nombreux, puis de touristes : restauration, logement, souvenirs. Le négoce a envahi les jolies ruelles pavées de ce qui est maintenant une commune pourvue de sa propre mairie.

Un retour nostalgique. Quitter des lieux si emblématiques, quitter les amis avec lesquels nous aimons tant discuter de météo, de la vie de retraités ou de sujets de société. Mais nous avons l'espoir de les retrouver dans une autre région de notre belle France, au cours d'un nouveau séjour, certainement encore aussi remarquablement organisé ! Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la préparation de cette rencontre 2014.

FRANÇOISE TARDIEU



Photo 14 : Viviers sur Mer ; véhicule employé par les mytiliculteurs

Photo 15 : Le Mont Saint Michel et la nouvelle passerelle d'accès.

Photo 16 : Le Couesnon et les travaux de désensablement.

Photo 17 : Nord de la baie du Mont Saint-Michel vue depuis le monastère.



Crédits photos : Françoise Tardieu (Carte séjour, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, et 17). Jean-Claude Biquet : (6 bis et ter, 7 et 16). Pierre Chaillot (15).